Errare humanum est

Monique COPPENS D'EECKENBRUGGE
Université Catholique de Louvain (Belgique)
monique.coppens@uclouvain.be

Recibido: 09-01-2012 | Aceptado: 30-01-2012

Résumé

En préparant une base de données sur l'histoire des proverbes français, *DicAuPro* (*Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français*, en cours d'élaboration), on a rencontré des erreurs d'interprétation de nature diverse dans les dictionnaires de langue et les recueils de proverbes, même les plus dignes de foi. Le présent article examine quelques cas de proverbes qui ont été mal interprétés au cours de leur histoire. Il peut s'agir d'une simple coquille, ce qui aboutit à une confusion de termes (*un poêle* au lieu de *une poêle* dans *Qui fait un pot fait bien une poêle*, chez Littré), à l'inversion de termes (*Il y a plus de sages que de fous* au lieu de *Il y a plus de fous que de sages*, chez Littré ; *Qui ne veut bât, Dieu lui donne selle* au lieu de *Qui ne veut selle, Dieu lui donne bât,* dans les Larousse) ou même à la répétition d'un mot (*dort* en l'occurrence dans *Tant que le vassal dort, le seigneur dort*, chez Le Roux de Lincy), toutes transformations qui sont incompatibles avec le sens du proverbe. Parfois on soupçonne une erreur de lecture : *Chien en cuisine souper ne demande* (chez P. J. Le Roux au XVIIIe s.) résulte probablement d'une mauvaise interprétation de *son per* "son égal", qu'on relève dans le proverbe médiéval. Plus surprenante est, dans une source contemporaine comme le *Grand Larousse encyclopédique* (1964), la mauvaise analyse sémantique du terme *muid.* D'autres cas de formulations erronées sont présentés dans l'article.

Mots-clés
Parémiologie.
Proverbe.
Français.
DicAuPro.

Título: «*Errare humanum est*».

Resumen

Al preparar una base de datos sobre la historia de los refranes franceses, *DicAuPro* (*Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français*, en elaboración), se han encontado errores de interpretación de naturaleza diversa en los diccionarios de lengua y en los refraneros, incluso en los más fiables. El presente artículo examina algunos refranes que han sido mal interpretados a lo largo de su historia. Puede tratarse de una simple errata, lo que desemboca en una confusión de términos (*un poêle* en vez de *une poêle* en *Qui fait un pot fait bien une poêle*, en Littré), en una invesrión de vocablos (*Il y a plus de sages que de fous* en lugar de *Il y a plus de fous que de sages*, en Littré; *Qui ne veut bât, Dieu lui donne selle* en vez de *Qui ne veut selle, Dieu lui donne bât,* en los Larousse) e incluso en la repetición de una palabra (*dort* en *Tant que le vassal dort, le seigneur dort*, en Le Roux de Lincy). Todas estas transformaciones son incompatibles con el sentido del refrán. En ocasiones, se sospecha que puede ser un error de lectura: *Chien en cuisine souper ne demande* (en P. J. Le Roux en el siglo XVIII) probablemente resulta de una mala interpretación de *son per* "son égal", que figura en el refrán medieval. Más sorprendente es hallar, en una fuente contemporánea como el *Grand Larousse encyclopédique* (1964), un mal análisis semántico del vocablo *muid*. Al leer este artículo, se descubrirán otros casos más, demasiado difíciles de resumir.

Palabras clave:
Paremiología.
Refrán.
Francés.
DicAuPro.

Title: «*Errare humanum est*».

Abstract

When preparing a database about the history of French proverbs, *DicAuPro* (*Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français*, under development), several interpretation mistakes of different nature were found in the language dictionaries and in the proverb collections, even the most realiable ones. In this article we study several proverbs which have been misunderstood across the history. It could be a misprint leading to ambiguity between terms (*un poêle* instead of *une poêle* in *Qui fait un pot fait bien une poêle*, in Littré) and even to the repetition of a word (*dort* in *Tant que le vassal dort, le seigneur dort*, in Lincy's *Le Roux*). These transformations are incompatible with the meaning of the proverb. In certain cases it could be a reading mistake: *Chien en cuisine souper ne demande* (in P. J. Le Roux, XVIII century), probably the result of a bad interpretation of *son per* "son égal", which appears in the medieval proverb. But it is more surprising to find a wrong semantic analysis in the term *muid*, in a contemporary source such as *Grand Larousse encyclopédique* (1964). Other cases are included in this article.

Keywords
Paremiology.
Proverb.
French.
DicAuPro.

A l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve, on prépare une base de données sur l'histoire des proverbes français, *DicAuPro*, pour l'appeler par son nom, ou *Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français*[1]. Le corpus compte quelque 1800 proverbes, et pour chacun d'eux un tableau signale la première attestation de chacune de ses variantes depuis le Moyen Âge. A la différence des compilations de proverbes déjà accessibles sur Internet, sans aucune précision de provenance et sans aucune analyse, *DicAuPro* respecte les exigences philologiques fondamentales et comportera une importante bibliographie.

Chemin faisant, plusieurs erreurs d'interprétation ont été relevées dans les dictionnaires de langue et les recueils de proverbes, et non des moindres. Pour cet article[2], nous nous fondons sur les tableaux[3] de *DicAuPro*.

Certaines se décèlent facilement, comme *Il y a plus de sages que de fous*, que Littré atteste à l'article *fou*. Etant donné la conception pessimiste que les proverbes donnent de l'humanité, nous avons inversé les termes : *Il y a plus de fous que de sages*, variante qu'entre autres le *Dictionnaire de l'Académie française* consigne de 1694 à 1935.

A l'article *faire*, Littré propose *Qui fait un pot fait bien un poêle*, qu'il définit par "Qui peut le plus peut le moins". Mais en quoi un poêle est-il plus facile à fabriquer qu'un pot ? Le masculin n'est-il pas une coquille ? Chez Furetière (1690) et au XVIIIe s. on trouve *une poële*[4], ce qui nous semble plus logique, car la poêle comme le pot sont des ustensiles de cuisine. On peut se demander si le masculin *pot* n'a pas entraîné le masculin *poêle* par un phénomène d'attraction des genres, facilité par l'homonymie entre les deux termes *poêle*.

[1] Ce projet, né de la collaboration entre Monique Coppens d'Eeckenbrugge, Jean René Klein, Jean-Marie Pierret, de l'Université catholique de Louvain, et Mirella Conenna, Professeur de linguistique française à l'Université Aldo Moro de Bari, est en voie d'achèvement. Il est fondé pour une large part sur le dépouillement d'une trentaine de mémoires en philologie romane dirigés par André Goosse.

[2] Qui a bénéficié de discussions avec Jean René Klein et Jean-Marie Pierret, ce dont je les remercie bien vivement.

[3] Les tableaux ne signalent pas toutes les mentions des variantes, mais seulement leur première attestation. On ne peut donc en déduire des indications sur la vitalité des diverses variantes. Ces tableaux comportent quelques abréviations, qui seront bien sûr résolues dans la Bibliographie générale de *DicAuPro*, mais qui ne devraient pas poser problème aux philologues et parémiologues qui liront cet article.

[4] « Qui fait un pot, fait une poële » : Furetière, s.v. *faire* (1690) ;
« Qui fait un pot, fait bien une poële » : Le Roux, éd. Barsi, s.v. *faire* (1718-1786) ; Panckoucke, s.v. *faire* (1749).

Le *Larousse du XXe s.* (et avant lui, le *Larousse du XIXe s.*[5] et le *Nouveau Larousse illustré*[6]) atteste *Qui ne veut bât, Dieu lui donne selle*, avec le sens "Les personnes trop difficiles et qui ne se contentent pas de ce qu'elles ont s'exposent à avoir pis". Là aussi les termes ont été inversés, puisque le bât sert au transport des fardeaux et qu'il est donc bien plus lourd et inconfortable pour l'animal qu'une selle et son cavalier. L'ordre normal a donc été rétabli dans la forme canonique[7].

Par contre, le *Larousse du XXe s.* est le seul à attester *Quereller en ménage n'accroît gain, bien ni héritage*. Vérification faite, les cinq autres témoins écrivent tous *grain*, leçon qu'on trouve déjà chez Meurier et qui s'est perpétuée jusqu'au *Nouveau Larousse illustré*. Il semble donc que le *Larousse du XXe s.* ait procédé à une réfection moderne en substituant *gain* à *grain*[8].

Le proverbe *Quand le vassal veille, le seigneur dort ; quand le vassal dort, le seigneur veille*, "Quand l'un des deux néglige de faire ce qu'il doit, l'autre en profite", est attesté pour la première fois au XVIe siècle dans les *Adages françois* aux dires de Le Roux de Lincy (II, p. 100), mais celui-ci reproduit une formule manifestement erronée, où le verbe *dort* apparaît deux fois : *Tant que le vassal dort, le seigneur dort.* Nous n'avons malheureusement pas pu mettre la main sur ce texte du XVIe siècle.

Le *FEW*[9] (XI, 77a) atteste le proverbe *Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec lui*, "Il faut vivre longtemps avec quelqu'un pour bien le connaître", depuis le XVIe siècle ; le proverbe existe en effet depuis le XVIe siècle, mais pas sous cette forme, comme le prouve le tableau *DicAuPro* en annexe. La variante combinée *Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un muid* (ou *une livre*) *de sel avec lui*[10], qu'on ne relève que dans le *Grand Larousse encyclopédique*, nous semble étonnante. En effet, c'est bien peu une livre quand, dans ce même dictionnaire, on apprend que *muid* désigne une "ancienne mesure de capacité, dont la valeur variait suivant les pays et la matière" et que "le muid de sel équivalait à un peu plus de 24 hl".

Littré, à l'article *chien*, signale *Chien en cuisine souper ne demande*[11], formule qu'on trouve déjà en 1718 chez Le Roux avec la graphie *soupé*. Cet énoncé doit son existence – mais il ne doit pas avoir été réellement vivant – à une méprise. Le point de départ est *Chiens en cuisine son per ne desire* (*Proverbes au vilain*, ca 1180), qui a connu de nombreuses variantes et une belle vitalité depuis le Moyen Âge (voyez le tableau *DicAuPro* en annexe). Le Roux (1718) ou sa source n'a pas compris *son per* "son égal" et a cru qu'il s'agissait d'une cacographie pour *souper*. Alors que le proverbe original signifie qu'"On ne désire pas partager les richesses que l'on a à sa disposition", le sens de son succédané est : "Lorsqu'on a quelque chose à sa disposition, on n'a rien à demander, il suffit de se servir." On peut s'étonner que Littré, fin observateur de la langue et lexicographe averti, n'ait pas flairé le piège, lui qui, dans l'historique de ce même article *chien*, consigne *Chien en cuisine son per* [compagnon] *n'i desire*, qui vient

[5] Nous désignons par là le *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse.
[6] Quoique le *Trésor de la langue française*, s.v. *bât*, nous fasse croire que le *Nouveau Larousse illustré* met les termes dans le bon ordre.
[7] La forme canonique est la forme choisie comme lemme du proverbe et titre du tableau des variantes. Voir à ce sujet l'article de Jean René Klein (2006).
[8] On peut croire que dans une société essentiellement rurale, le grain était considéré comme un bien important.
[9] Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*.
[10] Littré proposait la variante *Pour bien connaître les gens, il faut avoir mangé ensemble plus d'un minot de sel*, où *minot* désigne une ancienne mesure de capacité d'une contenance de 39,36 litres.
[11] Avec comme commentaire : « c'est-à-dire il le prend. »

du recueil de Le Roux de Lincy (I , p. 165)[12] et *Chien en cuisine ne demande pas son compaignon*, qu'il a trouvé dans *Perceforest* (III, f° 129)[13]. Malgré la différence de sens, on a considéré *Chien en cuisine souper ne demande* comme une variante déviante de *Mauvais chien ne veut compagnon en cuisine* et on n'en a pas fait un proverbe distinct.

La palme en matière de réinterprétation revient sans nul doute à Le Roux de Lincy pour *Mauvais berger qui aime le loup* (s.v. *berger* : p. 566 de l'éd. de 1842 ; t. II, p. 118 de l'éd. de 1859) (voir en annexe le tableau *DicAuPro*). Cet énoncé, dont la variante *Est mauvais berger qui aime le loup* a pénétré dans Bescherelle et de là dans les *Larousse* (du *Larousse du XIXe s.* jusqu'au *Larousse du XXe s.*), est présenté par Le Roux de Lincy comme la transposition moderne de *A mal berger qui lous aime*, qu'il attibue à un recueil manuscrit du XIIIe siècle qu'il dénomme tantôt *Prov. anc.* ou *Anc. prov.*, tantôt *Prov. ruraux et vulgaux*[14]. Le Roux de Lincy ne disposait donc pas d'une édition imprimée de ce recueil et il a dû déchiffrer le manuscrit. Il s'en est très bien tiré puisqu'à l'article *loup* (p. 294 de l'éd. de 1842 ; t. I, p. 179 de l'éd. de 1859), il cite *A mol bergier chi lous laine* (*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms., XIIIe s.) et *A mol pasteur le loup chie laine* (*Prov. communs*, XVe s.) avec le commentaire "A pasteur indolent le loup fait [= chie] de la laine, ou prépare du tourment", ce qui prouve qu'il a parfaitement compris. Pourquoi alors cette lecture fantaisiste à l'article *berger* ? Comment *A mol bergier chi lous laine*[15] est-il devenu *A mal berger qui lous aime* ? Qu'on puisse, dans un texte manuscrit, hésiter entre *mol* et *mal* peut se comprendre. Mais confondre *chi*, forme incomplète de la 3e personne du singulier du présent du verbe *chier* et le pronom relatif *qui* est déjà plus étonnant, et que dire de *laine* lu *aime* ? Quelle fonction a le *A* dans l'énoncé proposé par Le Roux de Lincy ? Toutes ces questions nous font souscrire aux remarques d'Ulrich, qui parle de "méprises souvent difficilement compréhensibles". Malgré cela, nous avons gardé comme forme canonique la variante de Bescherelle, qui est aussi celle du *Larousse du XXe s.*, *Est mauvais berger qui aime le loup*.

Certaines erreurs sont plus simples à comprendre. Ainsi le proverbe *A méchant chien, court lien* est défini par le *Grand Larousse encyclopédique* : "Il faut se garder de laisser trop de liberté aux méchants". En 1786, P. J. Le Roux, atteste la variante *A mauvais chien, âpre lieu*[16]. Le fait d'avoir remplacé *lien* par *lieu* oblige Le Roux à une véritable gymnastique pour définir cet item : "Dans quelque lieu qu'on se trouve, on se croit toujours mal, lorsque l'on y est accompagné par un caractère méchant. Pour être bien dans la société, il faut s'y faire suivre par l'honnêteté, la douceur et l'affabilité."

Pourquoi dans le proverbe *Qui se marie par amour a une bonne nuit, deux mauvais jours*, "Le bonheur suit rarement les mariages où entre la passion" (voir en annexe le tableau

[12] Le Roux de Lincy A. J. V., *Le livre des proverbes français*, a connu deux éditions, la première en 1 volume (1842) et la seconde en 2 volumes (1859). Cet ouvrage est désigné dans les tableaux par « Lincy », pour le distinguer de P. J. Le Roux, *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, qui a connu plusieurs éditions au XVIIIe siècle.

[13] C'est Littré qui a ajouté la glose [compagnon]. Pour *Perceforêt*, Littré a utilisé l'édition de 1531, chez Gilles de Gourmont, alors que Flutre (*Les proverbes du roman de Perceforêt*, in *Revue de linguistique romane*, XXXI, 1967, pp. 89-104) se fonde sur l'édition de 1528, chez Galliot du Pré, ce qui explique les petites différences entre ce qu'on trouve dans l'historique de Littré et dans le tableau *DicAuPro*.

[14] D'après J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, p. VIII, ce manuscit a été exécuté vers 1317. Ce recueil a été édité seulement au début du XXe siècle par J. Ulrich, *Die altfranzösische Sprichwörtersammlung Proverbes ruraux et vulgaux*, dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XXIV, 1902, pp. 1-35. Ulrich a examiné avec soin la façon dont le Roux de Lincy a cité les proverbes issus de ce recueil et il conclut : « Die Sprichwörter sind vielfach modernisiert, willkürlich geändert, oft in schwer begreiflicher Weise missverstanden. »

[15] L'édition Ulrich (n° 89) propose la leçon suivante : *A mol bergier chi[e] lous lainne.*

[16] Dès le début, chez Estienne Legris, l'adjectif *aspre* intervient dans le proverbe.

DicAupro), qu'on relève chez Bescherelle et dans les *Larousse* (du *Larousse du XIXe s.* au *Larousse du XXe s.*)[17], est-il question de *deux* mauvais jours ? Ne s'agirait-il pas d'une mauvaise interprétation de l'article indéfini *de*, comme le suggèrent les pluriels *mauvais jours* (sans article chez Meurier et Quitard), *de mauvais jours* (chez Richelet) et *beaucoup de mauvais jours* (chez Montluc et Düringsfeld), favorisée par l'opposition avec *une (bonne) nuit* (Montluc et Düringsfeld) ?

Nous ne voudrions cependant pas terminer sur cette note négative. À propos de *Il ne faut pas mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, "Il ne faut pas empiéter sur les fonctions ou le métier d'autrui", un philologue comme Huguet, citant dans son *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle* la locution correspondante relevée chez Fauchet, recommande de lire *moisson* au lieu de *maison*[18]. *Le livre des proverbes français* de Le Roux de Lincy est précieux, même si l'auteur modernise souvent la graphie et s'il ne donne pas toujours ses références. N'oublions pas que nos devanciers ne disposaient pas de la technique et de toutes les facilités qui sont les nôtres aujourd'hui. Ainsi, les recueils de proverbes du Moyen Âge n'ont été édités qu'au début du XXe siècle et il faut attendre 1925 pour voir paraître les *Proverbes français antérieurs au XVe siècle* de Joseph Morawski. *L'erreur est humaine...*

CONCLUSION

La confrontation des différentes variantes des proverbes permet de détecter des erreurs d'interprétation dans certains ouvrages. Malgré ces quelques défauts, la tradition lexicographique (dictionnaires de langue et recueils parémiologiques) constitue une source extrêmement précieuse pour suivre l'évolution des proverbes français depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec lui

Une longue intimité peut seule faire connaître parfaitement une personne (Bescherelle, s.v. sel).

Variante	Auteur	Oeuvre	Référence(s)	Date
Deuant que cognoistre l'amy il fault manger vn muy de sel auec luy	Corrozet	Conseil des sept sages de la Grèce	Enckell, Dict. des façons de parler du XVIe s., s.v. sel	1545
Deuant que cognoistre vn amy / Menge vn muy de sel auec luy		Bonne response	: 28	1547
Devant que bien l'on cognoisse un amy, / Manger convient muy de sel avec luy			Littré, s.v. sel, hist.	XVIe s.
Devant que cognoistre un amy / Mange un muy de sel avec luy		Lambrecht	: 101	1562
Il faut manger un muid de sel avec un amy avant que le connoistre		Garnier	: 32	1612

[17] Voir aussi *Qui se marie par amours, une bonne nuit, deux mauvais jours* chez Düringsfeld (1872), où le pluriel *amours* s'explique par analogie avec *jours.*

[18] « Mettre la faucille en la maison [lire : moisson] d'autruy », Fauchet, *Antiquitez* (s.v. *faucille*). Les *Larousse*, du *Larousse du XIXe s.* au *Grand Larousse encyclopédique*, qui attestent tous *Mettre la faucille dans la maison d'autrui*, n'ont pas eu la même sagacité.

Pour connoistre un homme, il faut manger un muid de sel avec luy	Vernon	Divertissement	18	1665
Pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec luy		Furetière, Essai d'un dict. univ.	s.v. sel	1687
Pour bien connoistre un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec luy		Académie	s.v. sel	1694
Pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec lui		Panckoucke	s.v. sel	1749
Pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un minot de sel avec lui		Académie	s.v. sel	1762
Pour bien conaître une persone, il faut avoir mangé avec elle un muid de sel		Féraud	s.v. sel	1788
Pour bien conaître une persone, il faut avoir mangé avec elle un minot de sel		Féraud	s.v. sel	1788
Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un minot de sel avec lui		La Mésangère	: 593	1823
Pour connaître quelqu'un, il faut avoir mangé un minot de sel avec lui		Méry	I : 271-2	1828
On ne peut dire ami celui avec qui on n'a pas mangé quelques minots de sel		Quitard	: 44	1842
Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un muid de sel avec lui		Bescherelle	s.v. sel	1846
Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un boisseau de sel avec lui		Gratet-Duplessis	: 72	1853
Pour connaître un homme, il faut avoir mangé un muids de sel avec lui		Cahier	426	1856
Pour connaître les gens, il faut avoir mangé ensemble plus d'un minot de sel		Littré	s.v. sel	1872
Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé une livre de sel avec lui		Grand Larousse encyclopédique	s.v. proverbe	1963

Mauvais chien ne veut compagnon en cuisine

On ne désire pas partager les richesses que l'on a à sa disposition.
Rem. A la suite d'une réinterprétation de "son per" [son égal] en "souper", le proverbe est devenu "Chien en cuisine souper ne demande", dont le sens est : lorsqu'on a quelque chose à sa disposition, on n'a rien à demander, il suffit de se servir.

Variante	Auteur	Oeuvre	Référence(s)	Date
Chiens en quisine [...] / Son pér ne velt ne ne desire		Roman de Thèbes	v. 1955-6, éd. Constans II : 128	ca 1150
Chiens en cuisine son per ne desire		Prov. au vilain	Tobler 10	ca 1180
Chiens en cuisine son per n'i desirre		Prov. au vilain	Morawski 382	ca 1180
Chiens en quisine son per ne desire		ms. K'	Stengel 149	XIIIe s.
Chin en cuisine ne quert uoir son per		Proverbia rusticorum	Zacher 158	XIIIe s.
Chiens famílleus en cuisine / N'a cure de beste voisine		Roman de Renart	branche I, v. 1257-8, éd. Roques (CFMA, 78) : 43	1170-1250
Chiens en cuisine compaigno ne desuirre		ms. C	Coulon 52	XIIIe s.
Qui est norriz en la cuisine / Pourtant n'ainme beste voisine		Claris et Laris	v. 3858-9, éd. Alton	1268
Ja kiens en cuisine estans / N'iert de son per desirrans	Jehan Bretel à Adam de la Halle	Jeu-parti	CIX, v. 13-4, Rec. gén. des jeux-partis, éd. Långfors II : 38	ca 1288+
Chien en cosine son piers ne desiere		ms. N	Robert : 41	d. XIVe s.
Chien en cuisine son per ne desirre		Prov. ruraux et vulgaux	Ulrich 194	ca 1317
Chien en cuisine son pareil ne desire	Jean de Vignay	Enseignements	Godefroy, s.v. pareil	1326-1341
Chen en cosyn compagnie ne desire		Prov. de Fraunce	Michel, in Lincy II : 474	XIVe s.
Glotons en cuisyne ne desire son per		ms. Ch	Morawski, Prov. tirés de trois recueils anglo-normands : 428	m. XIVe s.
Jamais chien en cuisine / Son pareil ne desire		Prov. en rimes	éd. Frank et Miner : 59	XVe s.
Gormant ne veult au trencheoir compaignon	Alione	Voyaige et conqueste de Charles VIII	str. IV, v. 8, Poésies fr., éd. Brunet : 52	ca 1495
Chien en cuysine ne demande point son compaignon		Perceforêt	III, 46, f° 129a, in Flutre 19	1528
Chien en cuysine ne desire son pareil		Perceforêt	VI, 49, f° 101b, in Flutre 19	1528
Mauvais chien ne veut jamais compagnon en cuisine		Cotgrave	s.v. cuisine	1611

Mauvais chien jamais ne veut compagnon en cuisine		Cotgrave	s.v. chien	1611
Mauvais chien ne veut jamais de compagnon en cuisine		Garnier	: 140	1612
Chien en cuisine, soupé ne demande		Le Roux	éd. Barsi, s.v. chien	1718
Mauvais chien ne veut compagnon en cuisine		Le Gai	: 172	1852
Chien en cuisine souper ne demande		Littré	s.v. chien	1863
Mauvais chien ne veut son compagnon en cuisine		Vibraye	: 113	1934

Est mauvais berger qui aime le loup

On poursuit mal son but, si l'on conserve de l'affection pour ce qui peut en détourner (Larousse du XXe s., s.v. berger).
Rem. Les formes modernes ("Mauvais berger qui aime le loup", Lincy, et "Est mauvais berger qui aime le loup", Bescherelle), procèdent vraisemblablement d'une réinterprétation inexacte (et euphémique ?) due à l'énoncé douteux relevé par Lincy : 566 ("A mal berger qui lous aime").

Variante	Auteur	Oeuvre	Référence(s)	Date
A mol pastor leus chie laine		Prov. au vilain	Morawski 82	ca 1180
A mol pastor lou chie laine		Proverbia rusticorum	Zacher 170	XIIIe s.
A mol pastor leus li chie leine		ms. K'	Stengel 118	XIIIe s.
A mal berger qui lous aime		Prov. anc.	Lincy : 566	XIIIe s.
A moul pastour lou li chie laine		ms. T	Hilka 116	2e moitié XIIIe s.
A mol bergier chie lous lainne		Prov. ruraux et vulgaux	Ulrich 89	ca 1317
A vain pasteur loup chie laine		Renart le contrefait	branche II, v. 5244, éd. Raynaud et Lemaître I : 55	1319-1342
A mol pasteur lou lui chie laine		Prov. de Fraunce	Michel, in Lincy II : 472	XIVe s.
Au mol pasteur va li loups brebis prendre	Eustache Deschamps	Chançons royaulx	CCCLXXXIII, OC, éd. Queux de Saint-Hilaire III : 158	ca 1407+
A mol pasteur lou lui chie laine		Estienne Legris	Langlois 38	av. 1444
A mol pasteur le loup chie laine		Prov. communs	Lincy I : 179	XVe s.
Soubz mol pasteur loup chie laine		Jehan Mielot	Colombo Timelli 293	1456
A mol pasteur loup luy rend layne	Guillaume Alexis	Passe-temps de tout homme et de toute femme	v. 3332, Oeuvres poétiques, éd. Piaget et Picot II : 222	2e moitié du XVe s.
Mauvais berger qui aime le loup		Lincy	: 566	1842
Est mauvais berger qui aime le loup		Bescherelle	s.v. berger	1845

Qui se marie par amour a une bonne nuit, deux mauvais jours

Le bonheur suit rarement les mariages où entre la passion (Larousse du XXe s., s.v. marier).

Variante	Auteur	Oeuvre	Référence(s)	Date affichage
Qui se marie par amours, a bonnes nuicts et mauvais jours		Meurier	: 107	1568
Qui se marie par amourettes a pour une bonne nuict beaucoup de mauvais jours	Montluc	Comédie des prov.	II, 1, Anc. th. fr. IX : 37	1633
Qui se marie par amour a de bonnes nuits et de mauvais jours		Richelet	s.v. amour	1680
Qui se marie par amour a bonnes nuits et mauvais jours		Quitard	: 50	1842
Qui se marie par amour a une bonne nuit, deux mauvais jours		Bescherelle	s.v. marier	1846
Qui se marie par amours a bonnes nuits et mauvais jours		Le Gai	: 335	1852
Celui qui se marie par amour, a de bonnes nuits, mais de mauvais jours		Chesnel	s.v. proverbes anglais, 27	1855
Qui se marie par amourettes a pour une nuit beaucoup de mauvais jours		Düringsfeld	I : 365	1872
Qui se marie par amours, une bonne nuit, deux mauvais jours		Düringsfeld	I : 365	1872
Qui se marie par amour a de bonnes nuits et de mauvais jours		Brézin-Rossignol	s.v. marier	1997

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CONENNA, M. ; COPPENS D'EECKENBRUGGE, M. ; KLEIN, J. R. ; FLAMINI, F. ; PIERRET, J.-M. (2006) : « Le projet *DicAuPro* (Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français). Développement d'une base de données informatisée des proverbes français», dans Annelies HÄCKI BUHOFER et Harald BURGER (éds), *Phraseology in Motion I, Methoden und Kritik*. Akten der Internationalen Tagung zur Phraseologie (Basel, 2004). Baltmannsweiler: Schneider Verlag, 79-90.

COPPENS d'EECKENBRUGGE, M.; KLEIN, J. R.; PIERRET, J.-M. (2009) : « Les apparences sont trompeuses… Réflexions sur l'identité des proverbes », dans Martine WILLEMS (éd.), *Pour l'amour des mots. Glanures lexicales, dictionnairiques, grammaticales et syntaxiques. Hommage à Michèle Lenoble-Pinson.* Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 61-89.

KLEIN, J.R. (2006) : « Problèmes liés à la détermination d'une forme "canonique" dans une base de données des proverbes français (*DicAuPro*) », dans *Cadernos de fraseoloxia galega*, 8, 147-163.

KLEIN, J.R. (2007) : « Le figement dans les proverbes et les expressions verbales figées : un débat qui n'est pas encore…figé », dans German CONDE TARRIO (éd.), *Nouveaux apports à l'étude des expressions figées. Nuevas aportaciones al estudio de las expresiones fijas*, Cortil-Wodon, E.M.E. et Intercommunications, 129-156.

KLEIN, J.R. (2007) : « La phraséologie (et en particulier les proverbes) dans le Trésor de la langue française informatisé », dans Eva BUCHI (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique* (Nancy/*ATILF, année universitaire 2005/2006*), Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Klein_2006-05.pdf), 29 pages.

KLEIN, J.R. (2010) : « Enseignements et vicissitudes d'une expérience parémiologique, la constitution d'une base de données des proverbes français *: DicAuPro (Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français)* », dans José Enrique GARGALLO GIL (coord.) : *Paremiologia romance, los refranes meteorologicos*. Barcelona : Universitat de Barcelona, 188-200.